



FICHE PROGRAMMATION

AFGES - MESURES ET GESTION DES RISQUES OPERATIONNELS

Public

Auditeur(trice), Comptable - Assistant(e) comptable, Directeur(trice)/Responsable administratif(ve) et financier(e), Toute personne chargée d'un audit ou de piloter un projet d'amélioration des performances (RH - stock - rentabilité etc)

Prérequis

Bonne connaissance de l'économie de la banque

Objectifs pédagogiques

Acquérir les bases essentielles en matière de contrôle interne des établissements financiers.

Connaître et maîtriser les différentes obligations liées au contrôle interne.

Comprendre l'articulation contrôle vs risque dans la banque.

Faciliter la compréhension des dispositifs de contrôle interne mis en place.

Maîtriser le contexte réglementaire et les enjeux relatifs au risque opérationnel.

Identifier les bonnes pratiques à partir des récentes affaires et des sanctions prononcées.

Réussir la mise en place du dispositif de gestion du risque opérationnel.

Appréhender le risque de non-conformité.

En comprendre les composantes essentielles.

Contenu

1- LA GOUVERNANCE PAR LES RISQUES

Ce que signifie une gouvernance par les risques.

Risk appetite statement et risk appetite framework.

Le rôle des organes exécutifs.

Les attendus de la part du conseil.

2- CONNAÎTRE LES PRINCIPALES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES RELATIVES AU DISPOSITIF

Présentation des principales évolutions liées à l'arrêté du 3 novembre 2014 : la nécessaire cohérence entre maîtrise des risques et capital :

- L'intégration des exigences prudentielles.

- La gouvernance par les risques.

- Les enjeux des facteurs de risque.

La notion Contrôle permanent/contrôle périodique.

Les sujets spécifiques :

- Les enjeux de conformité.
- Les prestations externalisées.
- Le contrôle interne des états financiers et extra-financiers.

Les principaux états traitant du contrôle interne :

- Rapport annuel sur le contrôle interne.
- Rapport sur la surveillance des risques.

3- LA NOTION DE CONTRÔLE PERMANENT ET PÉRIODIQUE

Les différentes structures organisationnelles.

Le rôle du contrôle périodique.

La complémentarité contrôle permanent-périodique.

Le rôle des différents comités (Comité d'audit et des risques, comité des risques et du contrôle interne, etc.).

4- LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT DU CONTRÔLE PERMANENT

La construction des contrôles de niveau 1.

Le rôle du contrôle permanent niveau 2.

Modalité de réalisation des contrôles de niveau 2.

Le pilotage de la qualité des contrôles.

5- L'ARTICULATION RISQUE ET CONTRÔLE PERMANENT

De la cartographie des risques au contrôle permanent.

Les types de contrôle permanent.

Les modalités de réalisation des contrôles permanents.

Les restitutions du contrôle permanent.

De la conformité des contrôles à l'efficacité des contrôles.

6- LES ENJEUX DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Contexte réglementaire : Bale II, Bale III, Arrêté du 3 Novembre 2014 relatif au contrôle interne.

Gouvernance et organisation relative au risque opérationnel.

Les principaux acteurs.

L'organisation de la filière.

Les principaux comités.

Les saines pratiques (à partir du document de Bâle).

7- UNE ORGANISATION DÉDIÉE AU TRAITEMENT DES RISQUES OPÉRATIONNELS

Les 3 approches du calcul d'exigence de fonds propres et les réformes en cours (vers la méthode Standard Measurement Approach).

Les états COREP relatifs aux fonds propres.

8- LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES OPÉRATIONNELS

L'approche par processus.

Les méthodes d'auto-évaluation des risques.

Les bonnes pratiques.

Retrouvez toute l'offre de services CCI sur le site www.cci.nc 

Contact :

Province Sud

☎ 24 31 35

✉ entreprises@cci.nc

Province Nord

☎ 42 68 20

✉ formation-nord@cci.nc

Les modalités de réalisation pour faire de la cartographie un outil de pilotage.

Les difficultés pratiques.

- Présentation d'exemples de cartographies des risques opérationnels.

9- LA BASE DE PERTES ET D'INCIDENTS

Définitions et périmètre.

Organisation de la base de collecte des données d'incidents : rôles et responsabilités, seuils de collecte, etc.

Difficultés pratiques : incidents à longue durée de vie, risques frontières, etc.

Difficultés pratiques : incidents à longue durée de vie, risques frontières, etc.

10- LE RISQUE DE NON CONFORMITÉ

La notion de non-conformité, déontologie et éthique.

Le cadre réglementaire.

Cas pratique d'établissement des états COREP.

11- LES PRINCIPAUX THÈMES LIÉS À LA NON CONFORMITÉ

La sécurité financière (LCB/FT).



La déontologie (notamment vis-à-vis des marchés financiers).



Les pratiques commerciales.

12- SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Retrouvez toute l'offre de services CCI sur le site www.cci.nc 

Contact : Province Sud
Province Nord

 24 31 35
 42 68 20

 entreprises@cci.nc
 formation-nord@cci.nc